

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : Alerte sur la présence de masques et de gants dans la collecte des recyclables

De nombreux masques usagés ou gants chirurgicaux sont retrouvés dans la collecte des recyclables.

Ces déchets indésirables à plusieurs titres, dans un centre de tri, mettent en danger les agents qui y travaillent. Il s'agit de déchets spéciaux qui doivent suivre une filière particulière s'ils proviennent de personnels de soin ou être mis à la poubelle s'il s'agit de déchets domestiques.

Les collectes sélectives de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue ne sont pas mélangées avec les ordures ménagères. Les déchets passent donc sur une chaîne avec des agents qui les trient.



Gants, masques, ... retrouvés par les agents sur la chaîne de tri

Où jeter mes mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage que j'utilise chez moi ?

Il est recommandé de jeter vos mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Attention, aucun de ces produits ne doit être jeté dans la poubelle jaune, dans le compost ou dans la nature, même si vous n'êtes pas malade !

Attention à ne pas jeter non plus les lingettes dans les toilettes, car vous risqueriez de les boucher.

Pour les professionnels de santé et les personnes malades confinées chez elles, il est nécessaire de suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune»** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000